

Parcours SUP

Le SUP commence au lycée



ÉDITO

L'orientation, les métiers et la mixité ?

À l'école, on sait que les filles réussissent mieux mais qu'à résultats et caractéristiques sociales équivalents, elles vont moins souvent que les garçons opter pour les choix scolaires les plus rentables. Les différences d'orientation sont autant, le fait des « choix » opérés par les garçons que par les filles : la filière scientifique du baccalauréat général, par exemple, est celle privilégiée par les filles et les garçons, mais de manière beaucoup plus exclusive par ces derniers, qui s'orientent très rarement vers les filières littéraires.

Si les femmes sont plus diplômées que les hommes, elles ne sortent pas des mêmes filières de formation et rentabilisent moins bien leurs diplômes aussi !

Sur le marché du travail, les femmes accèdent moins souvent aux postes dirigeants : « le plafond de verre ». Elles sont limitées à un nombre plus restreint de secteurs d'activité et sont moins rémunérées : 47 % des femmes se concentrent dans 10 familles professionnelles sur 86 dont le soin, la santé et le tertiaire. Leurs trajectoires professionnelles sont plus souvent marquées par le chômage, les interruptions d'activité ou le temps partiel. Au plafond de verre s'ajoute le « plafond de mère » car la maternité peut également être un frein à la carrière des femmes.

On se rend donc bien compte qu'un certain nombre de stéréotypes sexués peuvent influencer les choix d'orientation des uns et des autres. Ces représentations expriment des inégalités en matière de sentiment de compétence et de confiance en soi. On ne s'autorise pas à aller dans certaines filières de formations ou métiers par exemple (garçons ou filles).

L'école a un rôle à jouer pour accompagner les élèves vers des orientations choisies et libres de tout stéréotype de genre. C'est le sens de toutes les actions et dispositifs qui sont proposés aux établissements scolaires par le ministère de l'Éducation nationale et les académies.

Laurence Guillet,

Chargée de mission académique égalité filles-garçons et prévention des discriminations

SOMMAIRE

BAC - 3, BAC + 3 UN CONTINUUM

Le plan étudiants | Le calendrier
Parcoursup | Le bilan APB 2017

VIE DE L'ÉTUDIANT

À l'uB l'engagement des étudiants est valorisé | Étudiants, une bourse, un logement : c'est maintenant !

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une égalité biaisée entre les jeunes hommes et les jeunes femmes à l'accès aux emplois cadres ?

FOCUS : ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

L'engagement sous toutes ses formes | Témoignage de Gabriel | Témoignage de Nathan | Témoignage d'Esther

AGENDA DU PARCOURS SUP

Actualités sur Onisep Bourgogne | Publications de l'Onisep | Terminales 2017/2018 | Lycée Le Castel de Dijon : réorientation en BTS MUC | 2 BTS possibles en rentrée décalée au lycée Janot de Sens

LE PLAN ÉTUDIANTS

Après une large concertation de trois mois sur l'accueil et la réussite des étudiants dans le supérieur, le plan étudiants destiné à transformer le 1^{er} cycle et à mieux accompagner les étudiants vers la réussite a été présenté le 30 octobre 2017 par Édouard Philippe, Premier ministre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

Les objectifs de cette réforme sont de :

- ▶ Mieux accompagner les jeunes en amont et en aval de leur rentrée dans le supérieur,
- ▶ Améliorer le taux de réussite en licence,
- ▶ Supprimer le tirage au sort,
- ▶ Accueillir davantage d'étudiants.

Ceci se matérialisera par :

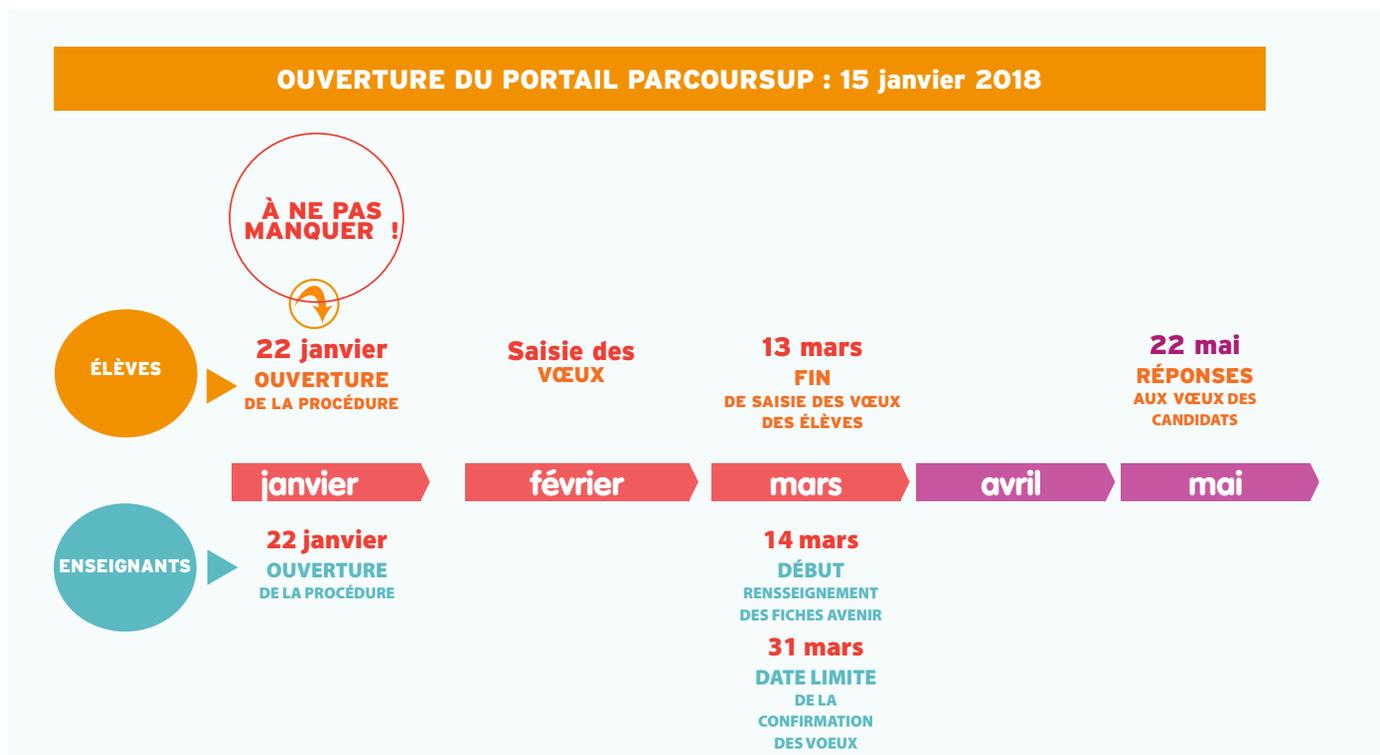
- ▶ La mise en place d'une nouvelle plateforme d'admission,
- ▶ Une coordination renforcée entre le secondaire et le supérieur,
- ▶ Des cursus à la carte,
- ▶ Une baisse du coût des études.

Dès janvier 2018, la plateforme Parcoursup remplacera la plateforme APB. Cet outil sera plus simple, avec des règles transparentes.

Les informations sur les formations que les candidats trouveront sur Parcoursup seront les suivantes :

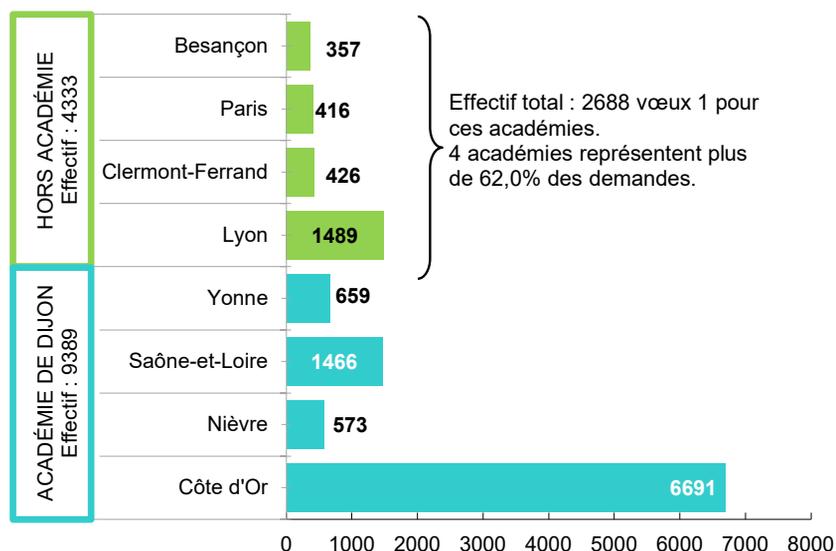
- ▶ Contenu et organisation des enseignements,
- ▶ Attendus de la formation,
- ▶ Critères utilisés par la formation pour l'examen des dossiers,
- ▶ Dates des journées portes ouvertes, d'immersion...
- ▶ Coordonnées d'un responsable de formation, d'un étudiant ambassadeur... à contacter,
- ▶ Nombre de places offertes dans la formation et nombre de candidatures reçues l'année n-1,
- ▶ Taux de réussite selon le type de bac, taux d'insertion, débouchés.

LE CALENDRIER PARCOURSUP

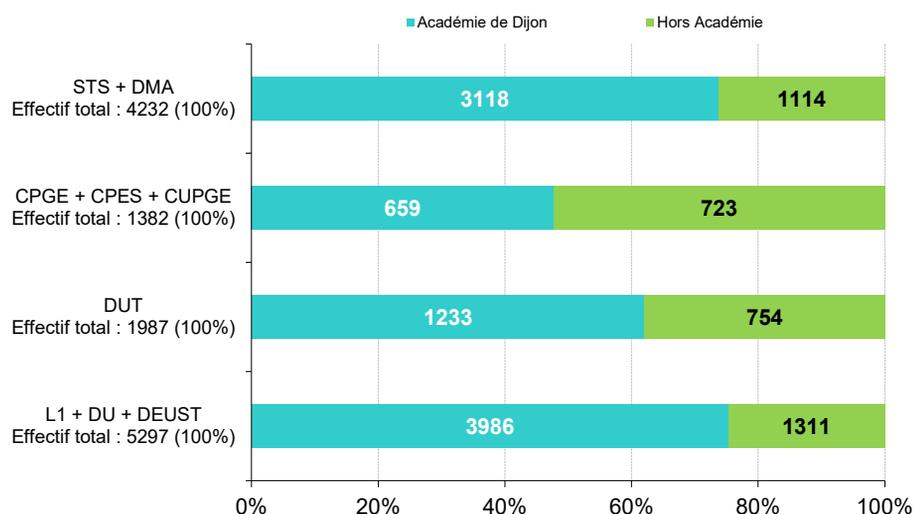


BILAN APB 2017

ENVIRON UN TIERS DES VŒUX 1 EXPRIMÉS POUR UNE AUTRE ACADÉMIE



VŒUX 1 DES TERMINALES DANS ET HORS ACADÉMIE



68,4% des vœux 1 des élèves bourguignons sont en direction de formations proposées dans l'académie de Dijon, dont 71,3 % en Côte-d'Or (- 0,7 point par rapport à 2016). Les formations hors académie représentent donc 31,6 % de leurs vœux prioritaires de poursuites d'études (- 1,1 point).

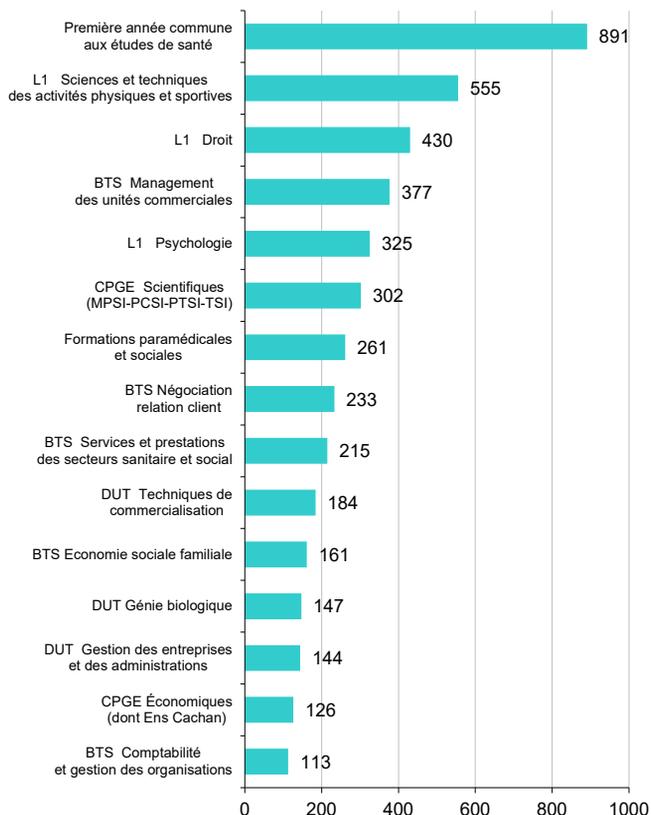
Les vœux 1 hors-académie sont principalement formulés en direction des CPGE (52,3%, soit + 5,6 points) et des DUT (37,9 %, soit - 2,4 points depuis 2014). Les vœux 1 des bacheliers bourguignons pour les sections de CPGE de l'académie de Dijon continuent de baisser (47 %, - 11,2 points depuis 2014).

L'académie de Lyon est encore cette année l'académie la plus sollicitée par les élèves Bourguignons pour leur poursuite d'études hors-académie (10,8 % des vœux 1), mais d'autres académies limitrophes attirent elles aussi ces candidats (Paris, Clermont-Ferrand, Besançon notamment).

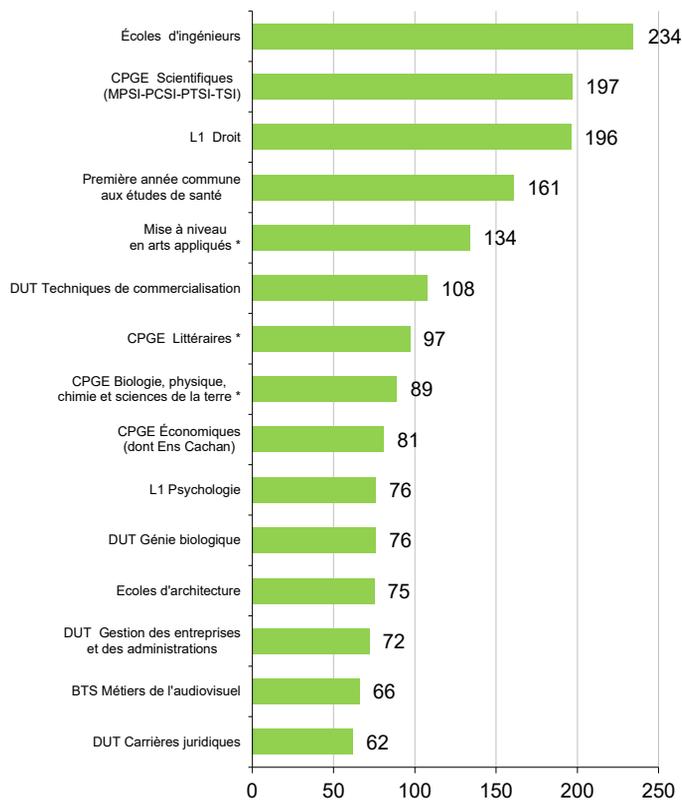
Les demandes de poursuite d'études de nos bacheliers en licence à l'université de Bourgogne restent majoritairement académiques (75,2 %, + 2,2 points depuis 2015), ainsi que celles en direction des STS (73,3 %, +2,3 points par rapport à 2016).

LES FORMATIONS LES PLUS DEMANDÉES EN PREMIER VŒU PAR NOS ÉLÈVES DE TERMINALE

Académie de Dijon (9 389)



Hors académie (4 333)



Formations existantes dans l'académie de Dijon mais davantage demandées hors académie.

Les domaines de poursuite d'études les plus plébiscités par les candidats restent ceux de la santé et du social, du sport et du commerce. Les formations paramédicales et sociales gagnent notamment 58 vœux 1 (203) et le BTS SP3S 46 vœux 1 (169).

La licence STAPS est toujours très demandée (555 vœux), avec cette année + 71 vœux 1 de candidats bourguignons.

La licence de Psychologie attire moins de candidats cette année, avec une baisse de 53 vœux 1 (325), alors que celle de Droit recueille 80 premiers vœux de plus que l'année dernière (430).

Les BTS les plus sollicités dans l'académie restent le BTS MUC avec 377 vœux 1 (- 48), et le BTS NRC avec 233 vœux 1 (- 12).

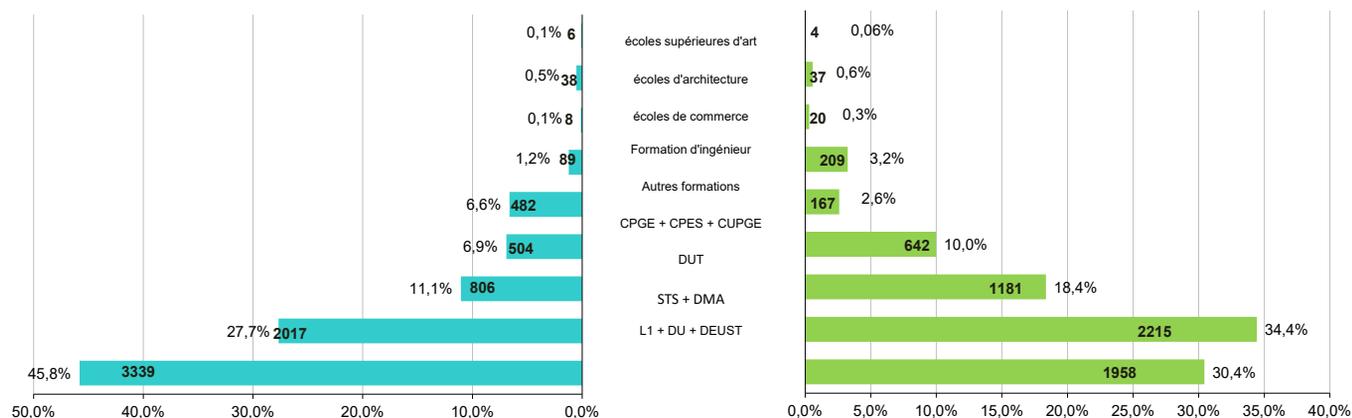
Le DUT techniques de commercialisation est davantage demandé cette année dans l'académie de Dijon (184 vœux 1, + 60), et redevient le DUT le plus plébiscité devant les DUT génie biologique et GEA.

Les CPGE scientifiques de l'académie sont plus demandées cette année avec 302 vœux 1 (+ 25). Pour les demandes hors-académie, ce sont les écoles d'ingénieurs qui attirent toujours plus nos candidats avec 234 vœux 1 (inchangé).

Les CPGE scientifiques sont plus demandées en dehors de l'académie de Dijon (197 vœux 1, - 10) et deviennent le deuxième type de formation le plus plébiscité.

La licence de Droit (196 vœux 1) et la PACES (161) sont elles aussi souvent demandées en vœux de poursuites d'études hors-académie.

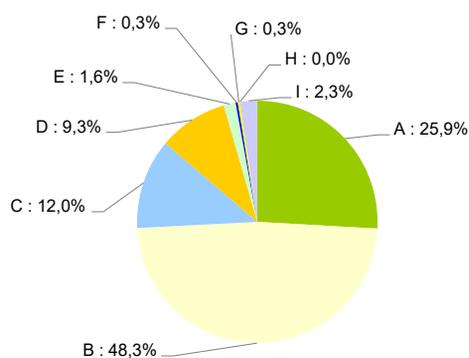
FOCUS MIXITE : FILLES ET GARÇON, DES CHOIX D'ORIENTATION DIFFERENCIÉS



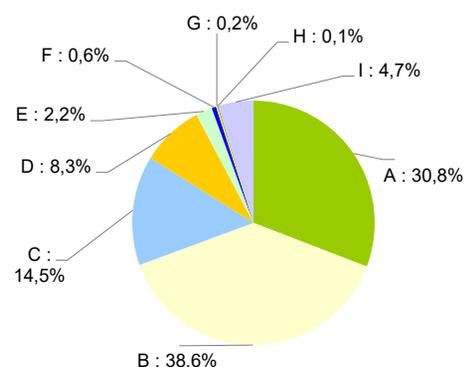
Les filles sont toujours plus nombreuses à vouloir s'orienter vers une L1 (45,8 % contre 30,4 % pour les garçons). Les garçons privilégient eux les BTS (34,4 % contre 27,7 % pour les filles). Les DUT et les CPGE sont toujours plus sollicités par les garçons, de même pour les formations d'ingénieurs. Les « autres formations » (préparations concours, écoles spécialisées...) attirent elles plus de candidates.

RÉPARTITION DES 11 321 PROPOSITIONS D'ADMISSION PAR TYPE DE FORMATION À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE PHASE

13 722 VŒUX N° 1 FORMULÉS PAR LES TERMINALES RAPPEL (VOIR TABLEAU PAGE 2)



A : STS + DMA
 B : L1 + DU + DEUST
 C : DUT
 D : CPGE + CPES + CUPGE
 E : formation d'ingénieur
 F : écoles d'architecture
 G : écoles de commerce
 H : écoles supérieures d'art
 I : autres formations



Cette année, 5 464 candidats ont reçu à la première phase d'admission une proposition pour une licence, soit 48,3 % du total des propositions (dont 1179 candidats qui n'avaient pas demandé cette formation en vœu 1).

Cette baisse de 4,2 points de satisfaction par rapport à 2016 s'explique notamment par le nombre croissant de vœux 1 en direction des licences les plus en tension dans l'académie de Dijon, telles que STAPS, Sciences de l'éducation ou encore Information-communication, mais également des licences à pastille verte qui ne peuvent pas dès le premier tour d'admission faire une proposition à l'ensemble des candidats de l'académie (39 440 vœux de licences confirmés en 2017, soit + 22,6 % par rapport à 2016), candidats dont les vœux 1 de licence ont gagné cette année près de 8 %.

Les filières les plus difficiles d'accès restent les STS, avec un écart de satisfaction d'environ 5 points entre les demandes vœux 1 et les propositions faites aux candidats (30,8 % des vœux 1 contre 25,6 % des propositions d'admission, mais cet écart s'est réduit d'environ 5 points cette année), ce qui représente 1 305 candidats non-satisfaits sur leur demande à la première phase.

INFO +

➤ Plus de statistiques sur votre portail intra-académique :

<https://pia.ac-dijon.fr>

Onglet « Espace documentaire » - Élèves - Orientation/affectation - Élèves à besoins particuliers - Post baccalauréat

Océane Bannoudi,
 Psychologue de l'Éducation nationale - SAIO

À L'UB, L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS EST VALORISÉ

L'université de Bourgogne vient de signer la charte de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Cette charte reconnaît les compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association, d'une activité professionnelle ou militaire.

Sur demande de l'étudiant, qui produit un rapport décrivant son expérience, la validation par le jury peut conduire à attribuer les crédits ECTS* attachés à l'unité d'enseignement concerné par la validation, à prononcer une dispense de stage ou d'enseignement, à attribuer des point(s) « bonus » pris en compte dans la moyenne générale.

Les acquis ainsi validés sont définitivement acquis et inscrits dans le supplément au diplôme.

↳ Unité d'enseignement transversale

Une autre modalité de reconnaissance de l'engagement est possible pour les étudiants qui s'inscrivent dans une unité d'enseignement (UE) « transversale »

Les UE transversales sont des unités d'enseignement facultatives ouvertes à tous les étudiants inscrits en licence ou master qui donnent lieu à valorisation (3 à 5 ECTS*)

Les UE transversales portent sur plusieurs domaines au choix : l'engagement citoyen, le développement des compétences sociales, la culture, la sensibilisation à l'entrepreneuriat et le sport.

L'UE « engagement citoyen » peut prendre plusieurs formes :

- Un accompagnement scolaire à domicile pour des élèves dans le primaire et le secondaire.
- Une participation au dispositif « Devoirs faits » dans les établissements scolaires.
- Une diffusion de la culture scientifique et technique auprès d'élèves dans le cadre des parcours d'excellence de l'enseignement secondaire.

↳ Accompagnement scolaire

L'accompagnement scolaire est organisé en partenariat avec une association d'éducation populaire, l'AFEV*, qui coordonne les actions des étudiants.

Juliette Simonot, salariée de l'AFEV, explique le fonctionnement de cette UE :

« Les années précédentes, l'université valorisait l'engagement des étudiants dans les associations présentes sur le campus.

Cette année il s'agit de valoriser des actions de bénévolat en faveur d'élèves du primaire ou de collèges, en difficultés ou non, mais dont les parents ne sont pas disponibles pour un accompagnement de la scolarité. Nous travaillons en lien avec les acteurs du parcours de réussite éducative, les coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire et les accueils solidarité famille du département.

Les étudiants reçoivent une formation de cinq heures sur la posture à adopter et s'engagent à accompagner un jeune qui peut avoir entre 5 et 17 ans. Il s'agit de 15 à 30 séances de deux heures au cours de l'année, en général au domicile de l'élève.

La valorisation de cette expérience se fera par un rapport d'expérience que l'étudiant présentera à l'écrit ou à l'oral et qui donnera lieu à une note validant des crédits pris en compte dans le parcours universitaire.

Bien sûr, l'étudiant peut aussi choisir de faire du bénévolat sans être évalué. Les étudiants montrent un très fort sentiment de responsabilité en prenant conscience de leurs savoirs et savoir-faire méthodologiques et en observant l'impact de leur accompagnement sur un élève plus jeune. Ils développent ainsi un sentiment de compétence et de confiance en eux qui renforce le sens de leur propre trajectoire dans l'enseignement supérieur. »

↳ Parcours d'excellence

« La mission de diffusion de la culture scientifique consiste à établir un lien personnalisé et de proximité entre un étudiant et 1 à 3 lycéens ou des élèves de troisième, afin de les aider dans leur projet d'études, de "dédiaboliser" l'université, d'expliquer des choses très concrètes sur la vie étudiante. Elle peut prendre la forme de rencontres en présentiel ou de contacts par courriel ou « Skype », du mois de décembre au mois d'avril. L'UE est comptabilisée au 2^e semestre » explique Hélène Tourard, maître de conférences en droit, qui coordonne ce second dispositif.

L'engagement des étudiants dans cette UE permet une meilleure intégration au sein de l'université, par exemple en rencontrant des étudiants plus âgés et issus d'autres filières. C'est aussi une expérience intéressante pour des étudiants qui envisagent plus tard d'entrer dans les métiers de l'enseignement, de la psychologie, de la sociologie, du social ou intéressés par la communication scientifique.

Enfin, c'est une manière concrète de démontrer des compétences sociales de plus en plus demandées lors des étapes de sélection en masters ou grandes écoles.

*ECTS: système de crédits européens destiné à faciliter la comparabilité des parcours d'études. Une année universitaire vaut 60 ECTS.

*AFEV : Association de la fondation étudiante pour la ville

Didier Porthault,
Psychologue de l'Éducation nationale, CIO Dijon2

INFO +

↳ Lien utile

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/actualites/validez-5-credits-ects-en-suivant-l-ue-transversale-engagement-etudiant.html>

↳ Contacts :

Accompagnement scolaire, Mme Simonot :
juliette.simonot@afev.org

Diffusion de la culture scientifique, Mme Tourard :
helene.Tourard@u-bourgogne.fr

ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT : C'EST MAINTENANT !



Avant de faire sa demande, il est conseillé aux élèves d'utiliser un mél unique pour leurs dossiers « Parcoursup » et « DSE ». En effet, il est préférable de d'abord s'inscrire à Parcoursup et profiter du lien qui conduit au portail messervices.etudiant.gouv.fr.

Le dossier social étudiant

La demande de bourse sur critères sociaux se fait à travers une procédure unique appelée Dossier Social Étudiant (DSE).

- Une demande en ligne.
- Un dossier unique.
- Plusieurs vœux formulés dans une ou plusieurs académies.

Les étapes pour faire sa demande

Connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr

La demande

Saisissez votre demande en ligne du 15 janvier au 31 mai 2018.

Réception du DSE sous 48 h, votre Dossier Social Étudiant vous est transmis par e-mail.

Validation sous 8 jours, renvoyez votre dossier complété avec les pièces justificatives par voie postale.

Notification conditionnelle : le CROUS vous envoie par courriel une réponse de principe indiquant votre échelon de bourse.

Confirmation

De juin à octobre : votre futur établissement d'enseignement, confirme au CROUS votre inscription.

En cas de changement d'établissement

Si vous changez d'établissement d'enseignement et d'académie, fournissez le justificatif d'inscription de votre nouvel établissement au CROUS qui gère actuellement votre DSE. Il fera suivre ce dernier au CROUS concerné.

Demande de révision de dossier

En cas de changement durable et notable de la situation de l'étudiant ou de sa famille, un nouvel examen du dossier peut être effectué par le CROUS en fonction des justificatifs fournis par l'étudiant, à l'appui de sa demande de révision.

LA NOTIFICATION CONDITIONNELLE DE BOURSE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT PRÉSENTÉE À VOTRE ÉTABLISSEMENT LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Le logement

De la demande à la remise des clefs

Les logements des CROUS sont destinés en priorité aux étudiants boursiers. La demande de logement se fait en ligne sur messervices.etudiant.gouv.fr. Les logements sont attribués en priorité aux étudiants disposant de faibles ressources. Pour avoir accès à l'offre de logement, vous devez avoir, au préalable, rempli un Dossier Social Étudiant.

L'attribution des logements se fait en 2 phases :

Affectation initiale

Choisissez un logement entre le 15 janvier et le 31 mai et obtenez un réponse fin juin.

1. Le dossier social étudiant

Dans le dossier social étudiant (DSE) cochez la case « demande de logement ».

2. Choix du logement

Choisissez le logement qui correspond le mieux à vos études et choix de vie.

Vous pouvez choisir jusqu'à 6 logements dans 3 secteurs différents jusqu'au dernier moment.

3. Attribution

Les attributions sont prononcées fin juin par le directeur général du Crous. Vous êtes informés par SMS ou courriel.

4. Confirmation

Vous disposerez d'un délai de 7 jours pour confirmer en ligne la réservation paiement par carte bancaire).

Affectation complémentaire

À partir du mois de juillet, tous les étudiants (boursiers ou non) peuvent consulter les offres de logements restant disponibles après la phase d'affectation initiale et réserver un logement immédiatement.

*Jean-Marie Bigarnet,
Responsable de la vie de l'étudiant CROUS de Dijon*

UNE ÉGALITÉ BIAISÉE ENTRE LES JEUNES HOMMES ET LES JEUNES FEMMES À L'ACCÈS AUX EMPLOIS CADRES ?

Dans la loi, depuis les années 1970, il est fait référence à cet objectif de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Celui-ci est réaffirmé dans les années 1990 par différents traités européens. Pourtant, il s'avère qu'en 2014, d'après les données d'Eurostat, les femmes ne représentent qu'environ un tiers des managers. Par ailleurs, les hommes ont toujours plus de chances de devenir cadre (30 % de chances de moins pour les femmes).

↳ 2001-2013 : un rapprochement des femmes et des hommes dans l'emploi cadre

D'une manière générale, entre ces années, la part des cadres en emploi a augmenté de cinq points en France : on retrouve 20 % des hommes et 15 % des femmes en 2013 (Insee, enquête emploi). On peut donc noter une évolution positive sans doute due aux avancées législatives en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. La crise de 2008-2009 n'a cependant pas été bénéfique pour les jeunes étudiants car ceux sortis du système scolaire en 2010 ont 34 % de chances en moins d'accéder à la catégorie cadre comparativement à ceux de 1998.

Malgré cette conjoncture, depuis 2013, la part des femmes, après trois années de vie active, est devenue équivalente à celle des hommes en emploi de cadre.

Un facteur pouvant expliquer la montée des femmes dans l'emploi cadre serait le capital scolaire. En effet, l'écart d'accès à la catégorie cadre se réduit car les jeunes femmes ont un niveau d'études plus élevé et connaissent une forte progression dans l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi, entre 1998 et 2010, la part des sortants aux niveaux LMD passe de 23 % à 27 % pour les femmes contre 19 % à 22 % pour les hommes. Une féminisation est surtout sensible dans le domaine de la santé.

Comme le niveau de diplôme des jeunes femmes est en élévation, il permet la progression de leur accès à la catégorie cadre. Dans cette période, la part des cadres a augmenté de 6 points pour les femmes, parmi les jeunes diplômés du supérieur, pour atteindre 29 %. Celle des hommes est restée stable.

Le niveau de diplôme est donc bien lié à la réduction des différences entre les femmes et les hommes pour l'accès à la catégorie cadre (cf. tableau ci-dessous).

	En 2001		En 2013	
	Génération 1998		Génération 2010	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
DEUG - BTS - DUT	3	9	5	11
Licence générale (L3)	17*	25	15	25
Licence professionnelle (L3)	-	-	15	17
Maîtrise, M1	34	45	33	44
Masters, DEA, DESS (M2)	58	78	59	67
Écoles de commerce	74	84	65	68
Écoles d'ingénieurs	80	95	83	90
Doctorat	93	95	96	96
Ensemble des diplômé/e/s du supérieur	23	37	29	36

DEUG : Diplôme d'études universitaires générales

BTS : Brevet de technicien supérieur

DUT : Diplôme universitaire de technologie

DEA : Diplôme d'études approfondies

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sources : enquêtes Génération 1998 et 2010, champ comparable.

Champ : ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur en emploi 3 ans après la fin de leurs études.

* En 2001, parmi les jeunes femmes de la Génération 1998 en emploi et titulaires d'une licence générale, 17% étaient cadres.

Malgré le poids majoritaire des femmes chez les diplômés du supérieur, l'écart reste significatif. En effet, elles devraient être davantage cadres qu'elles ne le sont. Pourtant, à niveau de diplôme égal, elles ont toujours moins de chances que les hommes d'occuper un poste de cadre dans leurs trois premières années de vie active et ce, même si cette tendance s'atténue un peu plus d'années en années.

Céreq Bref n° 359 07/12/2017 « Accès des jeunes femmes et des jeunes hommes aux emplois cadres, une égalité trompeuse ».

Anthony Bonin,
Rédacteur, Onisep Dijon

L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

Dans les établissements scolaires de nombreuses initiatives ont pour objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres. On parle aussi d'ENGAGEMENT. Au lycée Carnot (Dijon), l'an passé, et maintenant à Sciences Po (Dijon) un jeune « engagé » s'est fait remarquer parce qu'il obtenu son bac avec 20 de moyenne (déclaré meilleur résultat de Côte-d'Or) et surtout par son parcours. Arrivé, en France il y a 3 ans, il a fait partie d'un programme de coopération franco-tchèque. 6 tchèques sont recrutés tous les ans en seconde au lycée Carnot. Ils sont sélectionnés pour passer 3 années d'études en France. Cela leur permet de passer le baccalauréat français tout en découvrant un autre système. Au sein du lycée, ce jeune tchèque s'est très vite engagé. Dès la seconde, il a été élu délégué de classe, puis très vite a intégré le CVL (comité de vie lycéenne), la MDL (maison des lycéens), le conseil d'administration. Il est même devenu en terminale président du CVL et membre du CAVL (le CVL au niveau académique).



© Lycée Carnot, Dijon

↳ Quelles étaient vos motivations ?

« J'ai tout de suite pensé que ça pourrait m'aider pour mon intégration, que cela me permettrait de mieux connaître ce nouveau système scolaire pour moi... En République tchèque, le délégué de classe n'assiste pas au conseil de classe, il n'est pas membre du conseil d'administration, il n'a pas ou peu d'échanges avec la direction. »

↳ Et sur un plan plus personnel ?

« Ces divers engagements m'ont permis de faire connaissance avec de nombreuses personnes engagées (adultes et jeunes). J'ai appris à organiser des événements, à réfléchir sur des thèmes variés... Pour coopérer avec les autres, il faut prendre le temps de la réflexion mais aussi savoir passer à l'action. Globalement ça m'a beaucoup apporté, j'ai pris confiance en moi ; ça n'a pas toujours été facile de prendre la parole en grand groupe ou même de devoir défendre certains projets qui ne font pas toujours l'unanimité mais qui font sens... »

↳ Pour résumer, un jeune engagé c'est quoi ?

« C'est à mon sens quelqu'un qui prend conscience de ses droits et devoirs. C'est découvrir le fonctionnement de certaines instances. C'est rencontrer et échanger avec des représentants tels qu'un recteur, un inspecteur de vie scolaire, un élu, un responsable d'association, un militant... C'est aussi une façon de rendre concrète nos valeurs. Pour un jeune lycéen, la question des valeurs c'est un peu abstrait... en s'engageant les valeurs se précisent, deviennent plus réelles.

↳ Avez-vous rencontré des freins ?

« Les adultes n'ont pas toujours un rôle facilitateur selon l'établissement où l'on se trouve... Au lycée Carnot, nous avons eu la chance de travailler avec une CPE, Emmanuelle Guillon, en charge de la MDL et à l'origine de nombreuses actions citoyennes. Elle a toujours été à notre écoute, encadrant nos projets en nous accompagnant, sans jamais rien nous imposer. De même, la rectrice a été très présente à nos côtés lors des réunions du CAVL, comptant même sur nous pour contribuer au projet académique. »

↳ Le choix de Sciences Po après votre terminale est-il en lien avec vos engagements ?

« D'une certaine manière oui, car j'étais admis en classe prépa à Paris, au lycée Henri IV, mais j'ai préféré m'inscrire à Sciences Po Dijon pour rester en contact et poursuivre certains engagements. Aujourd'hui, je continue de faire des débats citoyens, je suis membre d'une antenne d'Amnesty International, je fais partie du « Dimun », modèle dijonnais des Nations unies où les étudiants simulent un meeting avec 6 commissions. Chaque participant doit se mettre dans la peau d'un délégué et proposer des actions ou résoudre des problèmes. »

↳ Le mot de la fin ?

« Tous ces engagements me prennent un peu de temps mais ça n'est pas fatiguant en soi : et quand nous obtenons des résultats ça décuple notre énergie !

C'est aussi une forme d'évasion... Il faut juste être très organisé ! »

Marie-Christine Moulu,
Proviseure adjointe, lycée Carnot

INFO +

Lycée Carnot

16 Boulevard Thiers

21000 Dijon

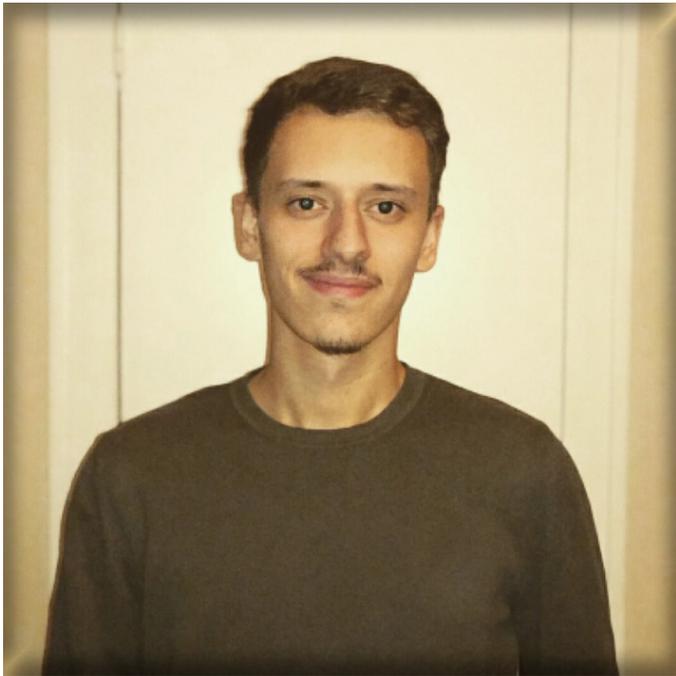
Tel : 03 80 68 63 00

<http://lyc21-carnot.ac-dijon.fr>

TÉMOIGNAGE DE GABRIEL

Gabriel Hamidi-Verdon, étudiant passé par la voie de la réorientation en BTS Assistant de manager au lycée Montchapet à Dijon.

Gabriel



© Gabriel Hamidi-Verdon

➤ Bonjour Gabriel, pouvez-vous nous dire quel est votre parcours ?

« Bonjour, après mon bac que j'ai obtenu en 2014, j'ai intégré la L1 Sciences Économiques à l'université de Bourgogne. Je n'ai pas validé cette première année, j'ai donc persisté et recommencé l'année suivante pour finalement l'arrêter définitivement au bout d'un semestre. J'ai intégré en janvier de cette même année, le BTS Assistant de Manager en réorientation au lycée Montchapet !

Cette année, j'ai intégré la CPGE ATS (classe préparatoire aux grandes écoles, Adaptation technicien supérieur), toujours au lycée Montchapet, qui me permet de suivre un double cursus en plus de la prépa, en L3 AES à l'université de Bourgogne. »

➤ Pouvez-vous nous indiquer quels ont été les apports de votre formation en BTS AM pour votre formation actuelle ?

Il y en a plusieurs ! Pour commencer, je dirais que c'est clairement les langues (anglais et espagnol). Il faut savoir que ma formation actuelle accueille les bac + 2 (BTS, DUT, L2) et beaucoup n'ont pas eu de langues pendant les deux années précédentes. C'est donc un point fort, car ça m'a permis de garder un certain niveau pour cette année.

Aussi, la culture générale, l'économie ou encore le management sont des matières du BTS AM qui me sont très utiles aujourd'hui. Je retrouve en effet certaines notions que j'ai assimilées durant le BTS.

➤ En poursuivant en CPGE, votre projet professionnel a-t-il évolué ?

Oui, il a évolué. Au cours de mon BTS AM, j'ai dû réaliser 2 stages, dont un que j'ai pu effectuer aux États-Unis. Durant ce stage, je m'occupais du site Internet de l'entreprise, j'ai participé aux stratégies marketing de différents projets, etc. J'ai vraiment aimé mes missions, et c'est pourquoi mon objectif est aujourd'hui de travailler dans le marketing digital.

➤ En quelle mesure votre choix de formation actuel répond-il à ce projet ?

Mon double cursus actuel me permet d'une part d'obtenir un bac + 3, et d'autre part d'intégrer une école de commerce, un IAE ou autre l'année prochaine. Dans mon cas, je vise les masters en école spécialisés dans le marketing digital. La CPGE de Montchapet va être un véritable tremplin pour mon projet, car je peux viser encore plus haut qu'une licence pro, et ce en sortant d'un BTS. Que du positif !

➤ Pouvez-vous nous faire part de vos premières impressions depuis le début de cette formation ?

C'est très intense ! Le double cursus implique le double de travail, forcément. En sachant que le travail en prépa est déjà très soutenu, le fait de retrouver la fac après un BTS est compliqué, je ne le cache pas. J'y étais préparé, c'est une condition (certes éprouvante) pour pouvoir réaliser mon projet. Outre les difficultés, c'est une formation vraiment intéressante et les professeurs font tout pour notre réussite actuelle et future, c'est motivant !

*Laurent Deschamps,
Professeur coordinateur*

INFO +

Lycée Montchapet

36 Boulevard François Pompon

21000 Dijon

Tel : 03 80 53 29 29

<http://lyc21-montchapet.ac-dijon.fr>

TÉMOIGNAGE DE NATHAN

Nathan Bassery, apprenti en BTS Assistant de manager au lycée Montchapet à Dijon.

Nathan



© Nathan Bassery

➤ Bonjour Nathan, pouvez-vous nous dire quel est votre parcours ?

« Après avoir obtenu mon baccalauréat en 2015, j'ai décidé de m'engager en tant que parachutiste dans l'armée de Terre. Je me suis ensuite redirigé vers le secteur industriel pour y travailler en tant qu'intérimaire pendant 1 an et demi. 2 ans et demi se sont écoulés après l'obtention de mon baccalauréat, mais j'ai tout de même souhaité reprendre mes études. »

➤ Quel est votre projet professionnel ?

« À ce jour, mon projet professionnel n'est pas encore très précis, mais je pense me diriger vers le secteur de l'automobile. J'envisage par exemple de me spécialiser dans le domaine du marketing, et de débiter en tant qu'assistant dans un service marketing. »

➤ En quelle mesure votre choix de formation répond-il à ce projet ?

« J'ai choisi cette formation car je pense que c'était celle qui répondait le plus à mes attentes et qui était en continuité avec mon baccalauréat économique et social. Par ailleurs, le BTS Assistant de manager me permet de garder encore ouvertes de nombreuses voies de formation et de métiers à exercer, que ce soit en formation initiale ou en formation par la voie de l'apprentissage. Je n'exclus pas la possibilité de poursuivre mes études, en me spécialisant dans le domaine du marketing industriel. »

➤ Comment vous positionnez-vous au quotidien dans ce métier traditionnellement occupé par une large majorité de femmes ?

« Il est vrai que dans cette formation, je ne m'attendais pas à rencontrer autant de femmes, pour autant cela ne me dérange en rien. Auparavant, je ne m'étais jamais posé la question sur le fait que la fonction d'assistant de manager pourrait me mener vers une profession majoritairement occupée par des femmes. Je n'avais pas d'à priori à ce sujet, et cela ne me préoccupait donc pas. »

➤ Pouvez-vous nous décrire votre environnement de travail en tant qu'apprenti ?

« En tant qu'apprenti, on peut déjà se rendre compte du statut différent qui nous est donné. Nous avons cette chance de pouvoir être à la fois formés dans un établissement et dans une entreprise. L'organisation qui m'emploie est le CFA (centre de formation d'apprentis) de l'Éducation nationale en Bourgogne. L'environnement de travail est vraiment très agréable. La formation a commencé depuis maintenant 2 mois et tout s'est très bien passé. Je travaille avec trois femmes qui avaient pour habitude de travailler avec des femmes, mais mon arrivée était plus qu'attendue, que je sois un homme ou non. »

➤ Quelles sont vos missions au sein du CFA de l'Éducation nationale ?

« Les missions qui me sont données au sein du CFA sont la saisie des absences, ainsi que l'inscription des élèves, répondre aux appels téléphoniques, traiter et répondre aux mails, classer les documents, organiser certaines réunions et bien plus encore. »

➤ Pouvez-vous nous faire part de vos premières impressions depuis le début de cette formation ?

« Depuis le début de ma formation en BTS Assistant de manager, j'ai beaucoup apprécié les cours dispensés. J'avais peur d'avoir du mal à suivre, mais les professeurs ont fait preuve d'indulgence car une grande majorité de la classe vient de cursus très différents avec des parcours très variés. Et puis, il y a une bonne entente entre les élèves, peu importe leur âge, leur parcours ou même leur situation. »

*Laurent Deschamps,
Professeur coordinateur*

TÉMOIGNAGE D'ESTHER

Étudiante en 3^e année à l'ESIREM Dijon en Informatique-Électronique, spécialité Sécurité et qualité des réseaux.

Esther



© Esther

↳ Un mot sur ton parcours ? (bac, dut...)

« Après l'obtention de mon baccalauréat Scientifique, j'ai intégré l'EPFL à Lausanne, [...] j'ai par la suite intégré l'ESIREM en 3^e année dans la section informatique et électronique. »

↳ Pourquoi un parcours en informatique-électronique ? Quelle option as-tu choisi ?

« Au lycée, l'informatique et l'électronique sont des domaines très peu abordés et on en garde souvent une image assez stéréotypée. C'est lors de mes 2 premières années d'études supérieures que j'ai pu découvrir réellement ce qu'était l'informatique. [...] Ce domaine est loin de se limiter à une dimension technique mais requiert également une grande capacité d'analyse ainsi que des notions de management et de travail en équipe. »

↳ Pourquoi l'ESIREM ?

« L'ESIREM est une école très vivante et à taille humaine, [...] cela permet une très grande solidarité et une très bonne ambiance entre les élèves qui se retrouvent souvent autour d'activités diverses. »

INFO +

ESIREM
9 Avenue Alain Savary
21000 Dijon
Tel : 03 80 39 60 09
<http://esirem.u-bourgogne.fr>

↳ Qu'est ce qui te plaît dans ces spécialités ? En quoi cela consiste ? Pour quels métiers ensuite ?

« J'ai choisi l'option Sécurité et qualité des réseaux, c'est une option à l'interface entre l'informatique et l'électronique, avec une orientation plus informatique. »

Le métier que l'on peut envisager à la sortie de l'ESIREM est un métier d'ingénieur. Cela implique donc d'avoir des connaissances de bases en mathématiques, physique, électronique et informatique mais également de suivre des cours de management, de communication... Être ingénieur implique bien souvent de travailler en équipe et même de manager une équipe et ces cours sont essentiels. »

↳ As-tu déjà une idée de ton projet professionnel ?

« Je n'ai pas d'idée très précise. J'aime beaucoup l'idée de pouvoir apprendre continuellement et d'évoluer dans une carrière. »

↳ Les entreprises recherchent des profils féminins, en avais-tu conscience lors de ton choix ?

« J'ai réellement pris conscience de cela en arrivant à l'ESIREM, notamment lors des contacts que j'ai pu avoir avec des professionnels lors des visites d'entreprises et des différentes rencontres organisées par l'école. »

↳ Il y a peu de filles dans ce secteur, cela ne t'a pas fait peur ? A ton avis, pourquoi y a-t-il si peu de filles ?

« Il est vrai qu'il y a peu de filles dans ce secteur mais cela ne doit en rien être un frein pour les jeunes femmes qui s'intéressent à l'informatique ou à l'électronique. Il s'agit d'un domaine trop souvent présenté comme simplement technique et masculin, je pense que cela peut expliquer le fait que si peu de filles s'y intéressent. »

↳ Que dirais-tu aux filles qui hésitent ou qui pensent que ce ne sont pas des matières pour elles ?

« Je pense que toutes les matières auxquelles elles s'intéressent sont des matières « pour elles ». »

↳ As-tu des idées d'actions qui selon toi, permettraient aux filles de choisir les filières informatique-électronique ?

« Je pense qu'en parler est un bon début. Il n'y a malheureusement à mes yeux pas encore assez d'interactions entre les jeunes professionnels et les lycéens. Le fait de parler avec des jeunes qui débutent dans le monde professionnel permettrait de casser ces stéréotypes et je suis convaincue que la plupart des jeunes ingénieurs n'hésiteraient pas à encourager les filles à choisir un domaine tel que l'informatique ou l'électronique. »

*Hannah Grandjean,
Chargée de communication ESIREM Dijon*

ACTUALITÉS SUR ONISEP BOURGOGNE



En savoir plus sur

- Onisep Dijon**
- Point de vente
 - Flux RSS
 - Facebook

➤ Pour connaître toutes les actualités de l'orientation dans l'académie de Dijon et télécharger les brochures régionales www.onisep.fr/dijon

PUBLICATIONS NATIONALES DE L'ONISEP

EN VENTE DANS NOTRE LIBRAIRIE ONISEP

➤ 2 G rue Général Delaborde - BP 81921

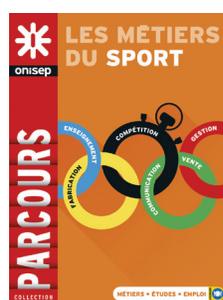
21019 Dijon cedex (6^e étage du rectorat)

Tél. : 03 45 62 75 82

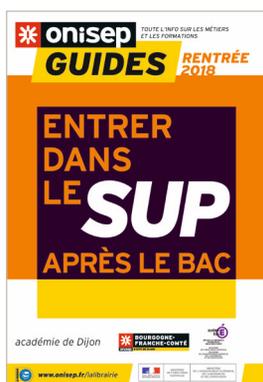
Notre point de vente est ouvert le lundi de 13 h 30 à 16 h 30

du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

le vendredi de 9 h à 12 h



PUBLICATIONS RÉGIONALES DE L'ONISEP



PARUTION DU GUIDE « ENTRER DANS LE SUP APRES LE BAC », RENTRÉE 2018

Retrouvez toutes les infos après bac : inscriptions, filières d'étude, infos pratiques, ainsi que les formations dans l'académie de Dijon.

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bourgogne-Franche-Comte/Dijon/Publications/Guides-d-orientation/Entrer-dans-le-sup-apres-le-bac

"TERMINALES 2017/2018" : POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un outil numérique propose aux lycéens de terminale de découvrir les attendus et les perspectives d'insertion des différentes filières pour préparer progressivement leurs choix. 5 étapes pour les aider à construire leur parcours après le bac.



www.terminales2017-2018.fr

Un nouvel outil pour les lycéens

"Terminales 2017-2018" offre aux lycéens :

- ▶ le panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé (baccalauréats des voies générale, technologique et professionnelle) et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ;
- ▶ des "Mooc" (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;
- ▶ un focus sur les filières en tension et sur les filières d'avenir ;
- ▶ une liste des dix étapes fondamentales pour une orientation réussie.

LYCÉE LE CASTEL DE DIJON : RÉORIENTATION EN BTS MUC



© Lycée Le Castel

La réorientation en BTS MUC permet à un petit groupe d'étudiants de préparer le BTS MUC à l'issue d'un semestre universitaire sans perdre une année.

Modalités d'enseignement :

- ▶ Travail en petit groupe de janvier à juin pour couvrir le programme de 1^{re} année de BTS
- ▶ Intégration au sein d'une classe de BTS MUC de septembre à juin en 2^{de} année de BTS

Robin, Charlotte, Pierre-Louis, Élodie et Marion, actuellement en 2^{de} année de BTS MUC, témoignent sur la réorientation.

Ils ont choisi la réorientation après un semestre en histoire, psychologie, à l'IUT, etc.

Leur but : intégrer une formation professionnelle plus en phase avec leurs goûts.

Quels sont les points positifs de la réorientation ?

- ▶ On ne perd pas une année.
- ▶ On travaille en petit groupe.
- ▶ On travaille avec efficacité.
- ▶ On peut intégrer la formation quel que soit le bac obtenu.
- ▶ On fait partie d'un petit groupe soudé.

Les difficultés rencontrées :

- Le temps d'apprentissage plus court en 1^{re} année fait que les activités liées aux stages sont moins expliquées.
- Il y a moins d'entraînements et d'exercices que lors d'un cursus classique.

Après le BTS :

Marion changera de domaine et préparera un BPJEPS dans l'équitation. Élodie veut continuer en licence pro Commerce et distribution. Robin et Pierre-Louis poursuivront leurs études mais leurs projets ne sont pas encore définis.

INFO +

Lycée Le Castel

22 Rue Daubenton
BP 33315
21033 Dijon cedex
Tel : 03 80 76 70 00

www.lyc-lecastel.fr

Madame Françoise Tancogne-Rivière
Cheffe d'établissement

2 BTS POSSIBLES EN RENTRÉE DÉCALÉE AU LYCÉE CATHERINE ET RAYMOND JANOT DE SENS

- ▶ en BTS Europlastics et Composites (1^{re} année commune aux options « Conception Outillage » et « Pilotage et Optimisation de la Production ») ;
- ▶ en BTS Systèmes Numériques option Électronique et communication.

Les dossiers devront être remis au plus tard le 19 janvier 2018.

Un entretien pourra avoir lieu le mardi 23 janvier.

Les étudiants choisis seront avertis individuellement par téléphone le mardi 23 janvier après 17 h.

La formation débutera le jeudi 25 janvier à 9 h.

INFO +

Lycée Catherine et Raymond Janot

1 place Walesa
89094 Sens cedex

Tel : 03 86 95 72 20

<http://lyc89-janot.ac-dijon.fr>



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
onisep ► SITE DE DIJON

**RETROUVEZ
L'ONISEP
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ,
SITE DE DIJON
SUR FACEBOOK**

DES INFORMATIONS AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS
AVEC L'ONISEP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, SITE
DE DIJON



ONISEP DIJON

Parcours Sup, la Lettre d'information de l'ONISEP et du SAIO

Directeur de la publication : Michel Quéré

Directeur délégué : Maurice Dvorsak

Validation académique : Anne de Rozario, CSAIO de l'académie de Dijon

Déléguée régionale adjointe : Marie-Pierre Martin

Comité de rédaction : Anthony Bonin, Océane Bannoudi, Jean-Marie Bigarnet, Josèphe Castellani-Rückstühl, Benoit Clair, Anne Dauvergne, Laurent Deschamps, Jean-Christophe Duflanc, Alain Dupuis, Aline Fulon, Marie-Agnès Garnier, Hannah Grandjean, Jean Guequière, Laurence Guillet, Muriel Henry, Angeline Jury-Menager, Dominique Lunaud, Marie-Christine Moulu, Didier Porthault, Sophie Prost, Vincent Roussel, Claude Valtat

Maquette et PAO : Julie Clément

Relecture : Mathieu Burdin